

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ABLON-SUR-SEINE

Date de convocation : 24 mars 2023

Date d'affichage : 23 mars 2023

Nombre de conseillers : en exercice /\_29\_/ présents /\_22\_/ votants /\_29\_/

## L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE TRENTE MARS

Présents : É. GRILLON, J-B. PAUL, P. ROUYER, C. QUÉRO, L. FORICHON, C. BEUDIN, P. DOUWES, N. MONZON, M. FERNANDEZ, G. BORRELLY, J. BUISINE CORLOBÉ, D. GONÇALVES, C. MOYNEZ, C. TIPHINEAUD, J. QUEIJO, P. QUÉRO, S. JUGAL, M. LEGOFF, D. ASSO, S. QUINTYN, V. BAYOUT, M. SEMADENI,

Absents représentés :  
É. BIANAY-BALCOT   procuration à   P. DOUWES  
M. GRIMONT                                   M. LEGOFF  
T. BAYRAK                                   É. GRILLON  
M. ALOUI                                   L. FORICHON  
V. MOREAU                                  P. ROUYER  
S. SABLICHT                                N. MONZON  
C. CONTAMIN                                V. BAYOUT

Secrétaire de séance : Nelly MONZON est désignée, à L'UNANIMITÉ, par le Conseil municipal.

## OBJET : AUTORISATION DE SIGNER L'AVENANT 1 AU MARCHÉ DE NETTOYAGE DES LOCAUX MUNICIPAUX ET VITRERIE - LOT 2 - VITRERIE

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2122-21,

**VU** le Code de la Commande Publique,

**VU** l'avis de la Commission Ressources en date du 28 mars 2023.

**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Laurent FORICHON,  
Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré, à L'UNANIMITÉ,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec la société NR NETTOYAGE (91600), l'avenant 1 au marché de nettoyage des locaux municipaux et vitrerie - Lot 2 - Vitrerie, pour un montant de -10,77 € HT.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les avenants en moins-value, ou dépourvus d'incidence financière, ou générant une plus-value inférieure à 5 % du montant du marché initial.

**DIT** que les dépenses afférentes seront inscrites au budget communal.

**DIT** que la présente délibération sera transmise à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne
- Monsieur le Trésorier Principal d'Orly

**CERTIFIÉ CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS.**

Fait à Ablon-sur-Seine, le 12 avril 2023

M. le Maire d'Ablon-sur-Seine serait obligé envers Mme la Préfète de bien vouloir porter à sa connaissance s'il a l'intention de déférer la présente décision devant la juridiction compétente.

*Date départ préfecture le*  
*Certification exécutoire le*  
*Date d'affichage le*  
*Conseil municipal du 30 mars 2023*

Eric GRILLON  
Maire d'Ablon-sur-Seine

